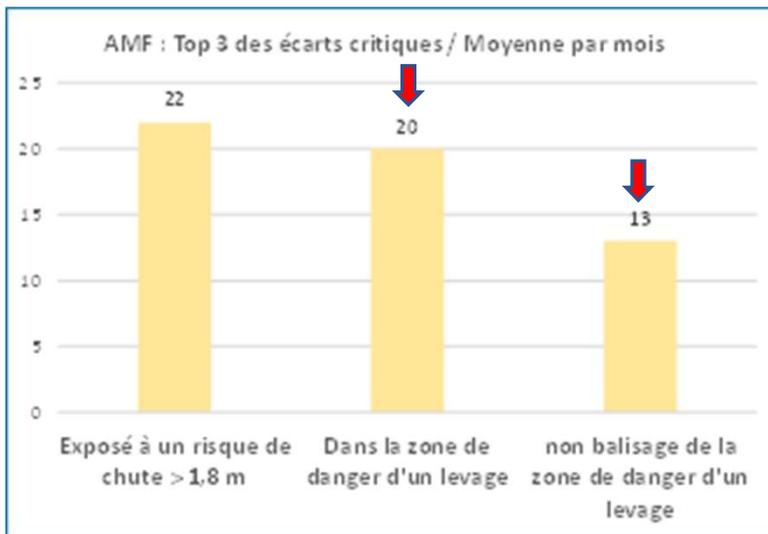




Minute sécurité – Levage et zone de danger



Depuis le début de 2025, grâce à la remontée des écarts critiques, nous constatons que ceux liés à la zone de danger d'un levage, constituent notre principal risque.



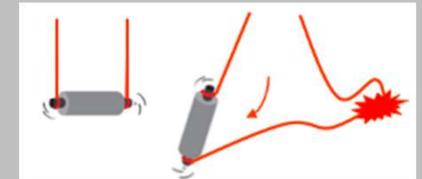
Pour toute opération de levage, le périmètre de la zone de danger doit être évalué en fonction des caractéristiques de la charge et des événements redoutés (rupture d'élingues, fausse manœuvre, ...).

La zone de danger ne se limite pas au cône de sécurité !

La zone de danger doit être adaptée à la nature de la charge et doit tenir compte du roulis, du basculement, de l'éclatement ou du déversement / épandage possible de la charge en cas de chute ou de mouvement inattendu.

La zone de danger doit être sécurisée et interdite à toute personne durant l'opération.

Ne pas sécuriser une zone de danger est un comportement à risque.



Lien pour accéder au Standard AMF « Levage »

[AMF securite - Les 5 standards AMF Opérations de levage.pdf - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)



Règle d'or n° 5

Je ne me tiens jamais sous une charge ni entre une charge suspendue et un élément fixe

